

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1527

19 juin 2008

SOMMAIRE

2sales International S.A.	73289	I.T. LUX Société à responsabilité limitée	73289
Albertina S.à r.l.	73268	Land & Estate S. à r.l.	73283
AMCIC UMCEBO (Lux) S.à r.l.	73290	Le Jardin d'Amandes S.à.r.l.	73296
ArcelorMittal	73290	Maddiston S.à r.l.	73294
B.R.E. S.A.	73268	Mortgage Opportunities I Lux S.à r.l.	73274
Brianfid-Lux S.A.	73284	Naropère S.à r.l.	73294
CASA 4 FUNDS Luxembourg European Asset Management	73293	NATIXIS Luxembourg Investissements	73283
Cavernet S.à r.l.	73268	Newburg S.à r.l.	73295
Clavelina Finance Sàrl	73269	N.V. Investment S.A.	73283
Compagnie Européenne pour le Dévelop- pement d'Entreprises Commerciales S.A.	73288	Ocalux Sàrl	73284
Corporate Express Silver S.A.	73292	Paisley S.à r.l.	73295
Damovo Managed Services Luxembourg S.à r.l.	73292	Paramount US Real Estate Fund	73285
DVL.TV S.A.	73289	Picadilly Holdings S.A.	73296
EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.A.	73282	Poland One	73285
Estates S.A.	73285	Rainforest Holding S.A.	73292
EuroNextra Investment Sicav	73267	Salisbury Hill S.à r.l.	73295
Europäische Umwelt und Recycling A.G.	73268	Sea-Invest Corporation S.A.	73291
Extensa Luxembourg S.A.	73293	Sonatrach International Finance and Deve- lopment S.à r.l.	73293
Farrington Capital Management S.A.	73294	Tate & Lyle European Finance, S.à r.l.	73289
Fili	73283	Traditio Investment S.A.	73293
Financière Versailles S.à r.l. sub 3	73294	Unico Financial Services S.A.	73291
Fixedil S.A.	73295	US Direct S.A.	73284
Gima Finance S.A.	73291	Vitruvian I Luxembourg S.à r.l.	73291
Heyn 2 S.à.r.l.	73290	Vitruvius	73283
Highinvest S.A.	73296	Vysotsk Invest S.A.	73290
Immo-Wallux S.C.I.	73286	Weinberg Real Estate Holding S.à r.l.	73250
		White Castle Private Equity S.A.	73292

Weinberg Real Estate Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 138.997.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le huitième jour de mai.

Par-devant Nous Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

ONT COMPARU:

1. Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA, une société en commandite par actions constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.468;

2. Weinberg Real Estate S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.907;

3. Monsieur Serge WEINBERG, associé, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

4. Monsieur Laurent HALIMI, associé, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

5. Monsieur Guillaume d'ANGERVILLE, associé, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

6. Monsieur Philippe KLOCANAS, associé, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

7. Monsieur Henri GAGNAIRE, associé, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

8. Monsieur Benjamin TESZNER, Secrétaire Général, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

9. Monsieur Nicolas TEBOUL, directeur adjoint, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

10. Monsieur Wandrille RACT-MADOUX, directeur adjoint, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie; et

11. Monsieur Jérôme LOUVET, directeur adjoint, demeurant professionnellement à F-75008 Paris, 40, rue La Boétie.

Tous sont ici représentés par Madame Annette BREWER, avocate à la Cour, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de onze procurations sous seing privé lui délivrées en date du 25 avril 2008; lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Lesquelles parties comparantes, ès-qualité qu'elles agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

I. Définitions - Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Définitions. Les termes et expressions portant une majuscule ont le sens qui leur est conféré ci-dessous:

Actions de Classe A de la SCA (Class A Shares of the Partnership) désigne les actions détenues par les Actionnaires dans la SCA;

Actionnaires de la SCA (Shareholders of the Partnership) désigne les détenteurs d'Actions de Classe A de la SCA;

Apport En Capital (Capital Contribution) désigne la fraction de l'Engagement de Porteur de Carried Interest de chaque Porteur de Carried Interest appelée et apportée par le Porteur de Carried Interest concerné comme capital social, en contrepartie de l'émission de Parts Sociales de Classe C de la Société;

Avis d'Appel de Tranche (Drawdown Notice) désigne l'avis écrit notifié par le Gérant qui détermine les tranches et dates des Engagements de Porteur de Carried Interest des Porteurs de Carried Interest à payer;

Avis de Transfert (Transfer Notice) a le sens qui lui est conféré à l'article 8.3;

Bulletin de Souscription (Subscription Agreement) désigne le contrat signé entre la Société et chaque Porteur de Carried Interest indiquant (i) l'Engagement de Porteur de Carried Interest de ce Porteur de Carried Interest, (ii) le nombre de Parts Sociales de Classe C à souscrire par ce Porteur de Carried Interest, (iii) les droits et obligations de ce Porteur de Carried Interest eu égard à sa souscription de Parts Sociales de Classe C; et (iv) les déclarations et garanties données par ce Porteur de Carried Interest en faveur de la Société;

Capitaux Apportés (Contributed Funds) désigne (i) les montants qui ont été payés à la SCA par les Actionnaires de la SCA en vue de la réalisation d'un Investissement plus (ii) les montants qui ont été payés à la SCA par les Actionnaires de la SCA, à l'exclusion des montants payés en vue de la réalisation d'Investissements, rapportés au montant de l'Investissement;

Carried Interest (Carried Interest) a le sens qui lui est conféré à l'article 4;

Carried Interest Pro Forma (Carried Interest Pro Forma) a le sens qui lui est conféré à l'article 18.5;

Cessionnaire (Transferee) a le sens qui lui est conféré à l'article 8.3;

Cédant (Transferor) a le sens qui lui est conféré à l'article 8.3;

Comité Consultatif (Advisory Board) désigne le comité consultatif de la SCA;

Conseil en Investissement (Investment Adviser) désigne Weinberg Capital Partners, société par actions simplifiée de droit français, dont le siège est sis à Paris (75008) au 40, rue La Boétie;

Engagement(s) (Commitment(s)) désigne les montants (libellés en Euros) que chaque Actionnaire de la SCA s'engage à payer à la SCA en souscrivant des Actions de Classe A et via des appels de tranches aux termes d'un contrat cadre de prêt d'actionnaire (master shareholder facility agreement) qui sera signé entre chaque Actionnaire de la SCA et la SCA;

Engagement d'Actionnaire de la SCA Non Appelé (Undrawn Commitment of the Shareholder of the Partnership) désigne, pour un Actionnaire de la SCA, le montant de son Engagement qui, à une date donnée, n'a pas encore été appelé ou qui n'a pas encore été payé suite à un avis d'appel de tranche;

Engagement de Porteur de Carried Interest (Commitment of Carried Interest Holder) désigne les montants (libellés en Euros) que chaque Porteur de Carried Interest s'engage à payer à la Société en souscrivant des Parts Sociales de Classe C de la Société;

Engagement Global (Committed Funds) désigne la somme totale des Engagements et des Engagements des Porteurs de Carried Interest;

Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé (Undrawn Commitment of Carried Interest Holder) désigne, pour un Porteur de Carried Interest, le montant de son Engagement de Porteur de Carried Interest qui, à une date donnée, n'a pas encore été appelé ou qui n'a pas encore été payé suite à un Avis d'Appel de Tranche;

Euro(s) ou € désigne la devise ayant cours légal dans l'UE visée à l'Article 2 du Règlement du Conseil de l'Union Européenne (EV) N ° 974/98, tel que ponctuellement modifié;

Excédent (Excess Amount) a le sens qui lui est conféré à l'article 18.4;

Exercice Comptable (Accounting Period) désigne chaque période de douze mois se terminant le 31 décembre. Le premier Exercice Comptable commence à la date de constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2008;

Filiale (Subsidiary) désigne toute société qui, à l'égard de la personne concernée, est sous le contrôle, direct ou indirect, de la personne concernée, et ce contrôle est vérifié lorsque la personne concernée:

- a) a la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de la société, ou
- b) a le droit de nommer ou de révoquer la majorité des membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de la société et est en même temps actionnaire ou associé de cette société, ou
- c) est actionnaire ou associé de la société et contrôle seule, en vertu d'un accord conclu avec d'autres actionnaires ou associés de cette société, la majorité des droits de vote des actionnaires ou associés de celle-ci;

Filiale Concernée (Relevant Subsidiary) désigne toute Filiale, y compris la Société, constituée ou acquise par la SCA en vue de détenir un ou des Investissements, et, l'expression «Filiales Concernées» doit être interprétée en conséquence;

Gérant (Manager) désigne le gérant unique de la Société ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance de la Société, lorsque la référence au gérant unique ou au conseil de gérance n'est pas justifiée;

Investissement (Investment) désigne un investissement réalisé par la Société ou toutes Filiales Concernées dans un actif immobilier, conformément à la Politique d'Investissement ou, si le contexte l'exige, un investissement proposé par la Société ou toutes Filiales Concernées, étant précisé que dans les deux cas, l'investissement n'est pas un investissement temporaire (à savoir, un investissement dont la durée de détention est inférieure à 12 mois);

Jour Ouvrable (Business Day) désigne un jour (autre qu'un samedi ou un dimanche) lors duquel les banques sont en général ouvertes pour leurs activités bancaires habituelles au Luxembourg et à Paris;

Liquidités Distribuables (Distributable Cash) désigne le total des liquidités disponibles à une date de distribution au niveau de la Société, quelle qu'en soit la provenance, pour être distribuées à la SCA et aux Porteurs de Carried Interest dans les conditions déterminées par le Gérant; les liquidités disponibles peuvent inclure, à titre d'exemple, les produits nets issus des transactions, cessions d'Investissements, ainsi que tout remboursement de capital des Filiales de la Société net de tous les frais et/ou dépenses d'investissement de la Société;

Loi (Law) ou Loi du 10 août 1915 (Law of 10 August 1915) désigne la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que ponctuellement modifiée;

Mémorandum de Placement Privé (Private Placement Memorandum) désigne le mémorandum de placement privé de la SCA;

Parts Sociales (Shares) a le sens qui lui est conféré à l'article 6.2;

Parts Sociales de Classe A (Class A Shares) désigne les parts sociales détenues par la SCA dans le capital social de la Société;

Parts Sociales de Classe C (Class C Shares) désigne les parts sociales détenues par les Porteurs de Carried Interest dans le capital social de la Société;

Politique d'Investissement (Investment Policy) désigne la politique d'investissement prévue par le Mémorandum de Placement Privé;

Porteur de Carried Interest (Carried Interest Holder) désigne tout détenteur de Parts Sociales de Classe C de la Société investissant dans la Société sous la forme d'un Apport En Capital seulement et dont l'investissement dans la Société cumulé à celui des autres Porteurs de Carried Interest est égal à 1% de l'Engagement Global;

Porteur de Carried Interest Défaillant (Defaulting Carried Interest Holder) a le sens qui lui est conféré à l'article 9.4;

Prix de Rachat (Redemption Price) désigne 100% du prix auquel les Parts Sociales de Classe C ont été émises, y compris, le cas échéant, toute prime d'émission payée à cette occasion et tous les montants courus et/ou partie non payée des Liquidités Distribuables dues au Porteur de Carried Interest concerné, conformément à l'article 18;

Prix de Rachat En Cas de Défaillance (Default Redemption Price) désigne le Prix de Rachat, moins une décote de trente pour-cent (30%);

SCA (Partnership) désigne Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA, une société luxembourgeoise ayant la forme d'une société en commandite par actions ou S.C.A., détenteur de Parts Sociales de Classe A dans la Société;

Société (Company) désigne Weinberg Real Estate Holding S.à r.l., une société luxembourgeoise ayant la forme d'une société à responsabilité limitée ou S.à r.l., étant une Filiale Concernée de la SCA, détenue par la SCA et par les Porteurs de Carried Interest, et par l'intermédiaire de laquelle la SCA effectuera tous ses Investissements;

Sociétés Affiliées (Affiliates) désigne toute société ou entreprise qui par rapport à la personne concernée est une société holding, société mère ou Filiale de cette personne ou une Filiale d'une telle société holding ou société mère, étant précisé cependant qu'un Investissement n'est pas réputé être une Société Affiliée du Conseil en Investissement du seul fait d'un Investissement par la Société dans cet Investissement;

Statuts (Articles) désigne les présents statuts, tels que ponctuellement modifiés;

TRI (IRR) désigne le taux annuel d'escompte exprimé en pourcentage qui, appliqué au montant (et à la date de versement) (i) des Capitaux Apportés (flux entrants négatifs) et (ii) du numéraire (autre que les Capitaux Apportés) (a) reçu par la SCA (flux sortants positifs, qui comprennent notamment les distributions de revenus, les paiements d'intérêts, les produits nets des cessions et les refinancements) et (b) diminué de tous les commissions, frais, impôts et taxes (x) payés au niveau de la SCA et (y) à payer le cas échéant au niveau de la SCA à raison du paiement en numéraire concerné, donne une valeur actuelle nette égale à zéro, en supposant que chaque flux entrant et chaque flux sortant est survenu (i) au début du trimestre concerné, si le flux entrant ou flux sortant survient pendant la première moitié d'un trimestre; et (ii) à la fin du trimestre concerné, si le flux entrant ou de flux sortant survient pendant la seconde moitié d'un trimestre.

Art. 2. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Weinberg Real Estate Holding S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, en particulier par la Loi et par les présents Statuts.

Art. 3. Siège social.

3.1 Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du Gérant. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

3.2 Il peut être créé, par décision du Gérant, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le Gérant estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou sont imminents, et qu'ils entravent ou sont susceptibles d'entraver l'exercice de l'activité normale de la Société au siège social, ou, la communication entre le siège et les personnes à l'étranger, le siège social peut être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances extraordinaires. Ce transfert provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité luxembourgeoise de la Société, laquelle demeurera une société luxembourgeoise en dépit du transfert provisoire.

Art. 4. Objet social.

4.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra utiliser ses fonds pour investir dans des biens immobiliers, pour créer, administrer, développer et céder ses actifs tels qu'ils sont composés à une époque déterminée, participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit, incluant l'acquisition et l'octroi de brevets concernant de tels droits de propriété intellectuelle, de quelque nature ou origine que ce soit.

4.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle pourra procéder, par voie de placement privé, à l'émission de parts et d'obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle pourra également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute

autre société. La Société pourra en outre gager, nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

4.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre le risque crédit, le risque de change, le risque lié aux fluctuations des taux d'intérêt et tout autre risque.

4.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent, ou se rapportent à, la réalisation de son objet social.

Art. 5. Durée.

5.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

5.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital.

6.1 Le capital social est fixé à vingt-sept mille vingt Euros (27.020, EUR), représenté par douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales d(Classe A et quatorze mille cinq cent vingt (14.520) Parts Sociales de Classe C, sous forme nominative, d'une valeur nominale de un Euro (1,- EUR) chacune.

6.2 Lorsqu'elles sont émises, les Parts Sociales de Classe A et les Parti Sociales de Classe C sont désignées individuellement par une Part Sociale et ensemble par les Parts Sociales, à chaque fois que la référence à une classe particulière de Parts Sociales n'est pas justifiée.

6.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par résolution de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 7. Parts Sociales.

7.1 Chaque Part Sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des Parts Sociales existantes et en application des règles de distribution déterminées sous l'article 18 des présents Statuts.

7.2 Envers la Société, les Parts Sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7.3 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé qui le requiert.

7.4 La Société pourra procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites prévues par la Loi.

Art. 8. Transfert des Parts Sociales.

8.1 Les Parts Sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers, sous réserve du respect des dispositions de l'article 8.3.

8.2 En cas de pluralité d'associés, la cession de Parts Sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Par ailleurs, la cession de Parts Sociales de Classe C est également soumise à l'agrément préalable du Gérant dans les conditions décrites à l'article 8.3 des Statuts.

La cession de Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

8.3 Tout Porteur de Carried Interest qui souhaite transférer ses Parts Sociales de Classe C (le Cédant) à un cessionnaire proposé (le Cessionnaire) doit en donner notification préalable au Gérant au moins trente (30) jours à l'avance, par lettre recommandée, en indiquant le nombre de Parts Sociales de Classe C qu'il souhaite transférer, la (les) personne(s) auxquelles il souhaite les transférer, le prix envisagé ainsi qu'un engagement écrit du Cessionnaire sur son engagement ferme d'acheter les Parts Sociales de Classe C en question, d'être lié par les Statuts et l'obligation de payer le solde de tout Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé (l'Avis de Transfert).

Dans les vingt (20) Jours Ouvrables suivant la réception d'un Avis de Transfert, le Gérant doit informer le Cédant, par lettre recommandée, de son acceptation ou non du transfert proposé.

Le Gérant a toute discrétion dans sa décision, sans restriction aucune, et n'est pas tenu d'en faire connaître les motifs. Néanmoins, le Gérant devra soumettre à l'accord préalable du Comité Consultatif toute cession de Parts Sociales de Classe C à toute personne autre que les membres de l'équipe d'investissement ou du comité d'investissement immobilier du Conseil en Investissement et, le Conseil en Investissement ou l'associé-gérant-commandité de la SCA.

Le Gérant peut subordonner un transfert à la remise d'un avis juridique (legal opinion) et de tout autre document attestant du respect des sûretés et autres législations applicables.

Chaque transfert nécessite au préalable que le Cessionnaire fournisse au Gérant les documents requis en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et, lorsque le Cédant a des Engagements de Porteur de Carried Interest Non Appelés, la preuve que le Cessionnaire a une capacité financière suffisante pour satisfaire ses obligations résultant de l'Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé transféré. Le Cessionnaire doit aussi remplir un Bulletin de Souscription aux termes duquel il accepte de reprendre les Engagements de Porteur de Carried Interest Non Appelés souscrits par le Cédant.

Aucun transfert de Parts Sociales de Classe C ne produira ses effets tant que le Cessionnaire n'aura pas accepté par écrit de supporter intégralement toutes les obligations non encore exécutées du Cédant au titre des Parts Sociales de Classe C transférées (et de l'Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé y relatif) conformément au Bulletin de Souscription applicable, et, accepté par écrit d'être lié par les Statuts, auquel cas le Cédant sera dégagé (et n'encourra plus aucune responsabilité au titre de) telles responsabilités et obligations.

S'il refuse le Cessionnaire proposé, le Gérant doit alors proposer un autre cessionnaire ou proposer à l'assemblée générale des associés de la Société le rachat par la Société des Parts Sociales de Classe C transférées, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 9. Souscription, Appel de fonds, défaillance.

9.1 La Société émettra des Parts Sociales de Classe C suite à tout appel de tranche sur l'Engagement de Porteur de Carried Interest selon les modalités du Bulletin de Souscription signé avec les Porteurs de Carried Interest et en cas de réduction des Engagements de Porteur de Carried Interest due à une défaillance d'un Porteur de Carried Interest.

9.2 Le Gérant peut appeler les Engagements de Porteur de Carried Interest Non Appelés, proportionnellement à l'Engagement de Porteur de Carried Interest de chaque Porteur de Carried Interest et jusqu'à concurrence de leur Engagement de Porteur de Carried Interest respectif, en fonction des besoins en capital de la Société, tels que déterminés par le Gérant, et, au rythme des versements qui, selon l'avis discrétionnaire du Gérant, seront requis pour effectuer des investissements, régler les honoraires des prestataires de services et payer tous autres frais ou commissions de la Société. Les Porteurs de Carried Interest verseront à la Société un montant égal à 1/99ème du montant appelé auprès des Actionnaires de la SCA à chaque fois que la SCA procèdera à l'appel d'un Engagement d'Actionnaire de la SCA Non Appelé.

9.3 Chaque Avis d'Appel de Tranche notifié (par lettre recommandée ou courrier électronique) au Porteur de Carried Interest destinataire, en lui donnant un délai d'au moins dix (10) Jours Ouvrables, le paiement qu'il doit effectuer d'un montant en Euro n'excédant pas son Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé. Chaque Avis d'Appel de Tranche indique l'Apport En Capital requis, la date à laquelle l'appel de tranche doit être payé, le compte bancaire sur lequel le paiement doit être fait et tous les autres termes et conditions tels que (sous réserve des obligations de confidentialité) le résumé des informations sur l'investissement proposé.

9.4 Si un Porteur de Carried Interest (le Porteur de Carried Interest Défaillant):

(i) n'avance pas à la Société le montant faisant l'objet de l'Avis d'Appel de Tranche au plus tard à la date d'expiration de l'Avis d'Appel de Tranche;

et

(ii) ne remédie pas à cette défaillance et n'acquitte pas les intérêts dus à la Société sur le montant non honoré au titre de la période allant de la date d'expiration de l'Avis d'Appel de Tranche jusqu'à sa date de paiement, au taux annuel de 4% au dessus du taux de base de la Banque Centrale Européenne, au plus tard à l'expiration d'un délai de 30 Jours Ouvrables à compter de la date à laquelle la Société demande au Porteur de Carried Interest Défaillant de s'acquitter;

alors, sans préjudice de tout autre droit conféré à la Société et permettant que les intérêts susmentionnés continuent à courir à l'issue de cette période de 30 Jours Ouvrables, la Société a le droit (sans y être tenu) d'accomplir l'une quelconque des mesures suivantes:

a. imposer des dommages et intérêts correspondant à 10% de l'Engagement de Porteur de Carried Interest;

b. déduire toute distribution au profit du Porteur de Carried Interest Défaillant jusqu'à ce que tous les montants dus à la Société aient été intégralement payés;

c. faire en sorte que l'Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé du Porteur de Carried Interest Défaillant soit déchu (étant précisé, cependant, que cet Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé peut survivre en vue de la réalisation d'un transfert, tel que prévu dans les présents Statuts) et que les droits du Porteur de Carried Interest Défaillant se limitent par la suite à ceux convenus avec la Société, et, le Porteur de Carried Interest Défaillant concerné cesse d'être un Porteur de Carried Interest à quelque fin que ce soit à compter de la date de déchéance de l'Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé de ce Porteur de Carried Interest Défaillant, comme prévu ci-dessus;

d. obtenir la vente des Parts Sociales de Classe C du Porteur de Carried Interest Défaillant à un acheteur déterminé à compter de la date de défaillance, au Prix de Rachat En Cas de Défaillance, déduction faite de tous les frais et commissions encourus du fait de cette défaillance, tels que déterminés par la Société. Le Prix de Rachat En Cas de Défaillance est dû immédiatement à la Société par l'acheteur et au Porteur de Carried Interest Défaillant seulement en cas de liquidation de la Société et après satisfaction de tous les autres détenteurs de Parts Sociales de Classe C et ne produit aucun intérêt jusqu'à cette date. Le Gérant devient l'agent chargé de la vente des Parts Sociales de Classe C du Porteur de Carried Interest Défaillant (ainsi que de l'Engagement de Porteur de Carried Interest Non Appelé de ce Porteur de Carried Interest Défaillant); et, dans le cas où il deviendrait un Porteur de Carried Interest Défaillant, chaque Porteur de Carried

Interest accepte de nommer ou d'obtenir la nomination du Gérant, comme son mandataire dûment habilité à signer les documents requis dans le cadre de ce transfert, ratifiera tout acte que le Gérant aura légalement accompli en vertu de cette procuration et indemniserà le Gérant à l'encontre de toute demande, tous frais et coûts encourus par le Gérant de ce fait. A la réalisation du transfert, l'acheteur sera considéré comme étant un Porteur de Carried Interest;

e. prendre toute mesure que le Gérant pourra juger nécessaire en vue de l'exécution des obligations mises à la charge du Porteur de Carried Interest Défaillant de procéder au paiement de toute somme requise au titre de son Engagement de Porteur de Carried Interest; ou

f. procéder au rachat des Parts Sociales de Classe C du Porteur de Carried Interest Défaillant au Prix de Rachat En Cas de Défaillance, déduction faite de tous les frais et commissions encourus du fait de cette défaillance, tels que déterminés par le Gérant. Le Prix de Rachat En Cas de Défaillance est dû lors de la liquidation de la Société et après satisfaction de tous les autres détenteurs de Parts Sociales, et ne produit aucun intérêt jusqu'à cette date;

g. exercer tout autre recours disponible en vertu du droit applicable; et

h. admettre un nouveau Porteur de Carried Interest en remplacement du Porteur de Carried Interest Défaillant.

La Société informera le Comité Consultatif de tout défaut d'avance à la Société du montant faisant l'objet d'un Avis d'Appel de Tranche. Dans le cas où le Porteur de Carried Interest Défaillant ne régulariserait pas sa situation dans le délai de 30 Jours Ouvrables susvisé, la Société devra accomplir celle des mesures visées ci-dessus qui aura été décidée par le Comité Consultatif.

III. Gestion - Représentation

Art. 10. Le Gérant.

10.1 La Société est gérée par un gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par un conseil de gérance. Les gérants sont nommés et désignés par résolution des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés.

10.2 Les gérants sont révocables à tout moment ad nutum (sans aucun motif).

Art. 11. Pouvoirs du Gérant.

11.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du Gérant, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

11.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par décision du gérant unique ou en cas de pluralité de gérants, par décision du conseil de gérance, en conformité avec l'article 12 des présents Statuts.

Art. 12. Procédure.

12.1 Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

12.2 Il sera donné à tous les gérants une notification écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de telles circonstances sera mentionnée dans la notification de convocation de la réunion du conseil de gérance.

12.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

12.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

12.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

12.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

12.7 Dans les cas d'urgence, des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 13. Représentation. La Société sera engagée, en toute circonstance, vis-à-vis des tiers, par la simple signature de son gérant unique ou, le cas échéant, par les signatures conjointes de deux gérants de la Société ou par la ou les signature

(s) simple ou conjointes de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 11.2. des présents Statuts.

Art. 14. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 15. Pouvoirs et droits de vote.

15.1 L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

15.2 Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de Parts Sociales détenues par lui.

15.3 Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne ou entité comme mandataire.

Art. 16. Forme - Quorum - Majorité.

16.1 Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

16.2 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social, dont obligatoirement la voie de la SCA.

16.3 Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société, dont obligatoirement la voie de la SCA.

16.4 Néanmoins, toute modification des dispositions statutaires relatives à la majorité requise pour la modification des Statuts ou relatives aux droits de distribution ou relatives aux modalités de cession des Parts Sociales de Classe C, sera adoptée par résolution prise à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société, dont obligatoirement la voie de la SCA et requerra l'accord unanime des Actionnaires de la SCA et du Gérant.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 17. Exercice Comptable.

17.1 L'Exercice Comptable de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Le premier Exercice Comptable de la Société commence le jour de sa constitution et se termine le 31 décembre 2008.

17.2 Les comptes de la Société sont libellés en Euros.

17.3 Chaque année, à la fin de l'Exercice Comptable, le Gérant doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe présentant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, de l'auditeur statutaire (s'il y en a) et des associés à l'égard de la Société.

17.4 Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 18. Affectation des bénéfices et distribution des Liquidités Distribuables.

18.1 Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net de la Société. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

18.2 L'assemblée générale des associés statuera sur l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et sur la distribution des Liquidités Distribuables, en tenant compte de l'ordre de priorité des distributions prévues ci-dessous.

18.3 Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment, en tenant compte de l'ordre de priorité des distributions prévues ci-dessous, et dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le Gérant;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier Exercice Comptable, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'assemblée générale des associés;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

18.4 La distribution de Liquidités Distribuables par le paiement de dividendes et le remboursement des prêts d'actionnaires interviendra de temps à autre et lorsqu'un Investissement est cédé, en respectant l'ordre de priorité suivant:

(a) la SCA sera en droit de recevoir les distributions pour un montant égal (intérêts sur prêts d'actionnaires compris) au montant des Capitaux Apportés payés au titre de l'Investissement (et le cas échéant au solde des Capitaux Apportés payés au titre d'Investissements antérieurement cédés qui n'auraient pas encore donné lieu à distribution d'un montant total égal au montant desdits Capitaux Apportés);

(b) les Porteurs de Carried Interest seront en droit de recevoir les distributions pour un montant égal au montant de leur Engagement de Porteur de Carried Interest payé au titre dudit Investissement (et le cas échéant au solde de leur Engagement de Porteur de Carried Interest payés au titre d'Investissements antérieurement cédés qui n'auraient pas encore donné lieu à distribution d'un montant total égal au montant dudit Engagement de Porteur de Carried Interest);

(c) la SCA sera en droit de recevoir un rendement prioritaire correspondant à un TRI de 8% par an, calculé sur la base (i) de l'ensemble des Capitaux Apportés, (ii) du numéraire (autre que les Capitaux Apportés) reçu par la SCA au titre des Investissements déjà cédés à la date de la distribution, et (iii) de tous les commissions, frais, impôts et taxes (x) d'ores et déjà payés au niveau de la SCA à la date de distribution et (y) à payer le cas échéant au niveau de la SCA à raison du paiement en numéraire concerné, étant précisé que si les distributions au titre d'une cession conduisent à un TRI inférieur à 8% par an, alors le Gérant distribuera à la SCA tout montant du Carried Interest (tel que défini ci-dessous) calculé au titre de la précédente distribution et non encore distribué jusqu'à ce que le TRI soit égal à 8% par an;

Si les distributions au titre d'une cession conduisent à un TRI calculé comme indiqué ci-dessus supérieur à 8% par an, le Gérant calculera un montant (l'Excédent) égal à la somme du solde disponible de la distribution suite aux distributions effectuées conformément aux paragraphes (a), (b) et (c) ci-dessus et du Carried Interest calculé au titre de la précédente distribution (à l'exclusion de toute partie de ce Carried Interest distribuée à la SCA conformément à l'article 18.4 (c)).

(d) le Gérant distribuera 50% de l'Excédent à la SCA et allouera 50% de l'Excédent aux Porteurs de Carried Interest jusqu'à ce qu'il ait été alloué aux Porteurs de Carried Interest 20% du rendement prioritaire payé à la SCA conformément au paragraphe (c) ci-dessus et des montants distribués et alloués conformément au présent paragraphe (d);

(e) le solde de l'Excédent sera réparti comme suit:

(i) il sera distribué à la SCA à hauteur de 80%;

(ii) il sera alloué aux Porteurs de Carried Interest à hauteur de 20%.

Les sommes allouées aux Porteurs de Carried Interest conformément aux paragraphes (d) et (e)(ii) ci-dessus sont définies comme le Carried Interest.

18.5 A chaque distribution effectuée conformément à l'article 18.4, le Gérant calculera un montant (le Carried Interest Pro Forma) égal aux sommes qui seraient allouées aux Porteurs de Carried Interest conformément aux paragraphes (d) et (e)(ii) de l'article 18.4 si tous les Investissements étaient cédés, en prenant en compte en ce qui concerne les Investissements non cédés à la date de la distribution une valeur égale à leur dernière valeur d'expertise connue à cette date.

Si le Carried Interest Pro Forma déterminé à la date de la distribution est supérieur à la totalité du Carried Interest à cette date, le Gérant distribuera aux Porteurs de Carried Interest un montant égal à 50% de la totalité du Carried Interest à la date de la distribution diminué des distributions déjà effectuées aux Porteurs de Carried Interest au titre du présent article 18.5.

Si le Carried Interest Pro Forma déterminé à la date de la distribution est inférieur à la totalité du Carried Interest à cette date, le Gérant distribuera aux Porteurs de Carried Interest un montant égal à 50% du Carried Interest Pro Forma déterminé à la date de la distribution diminué des distributions déjà effectuées aux Porteurs de Carried Interest au titre du présent article 18.5.

18.6 Une fois tous les Investissements cédés, le montant du Carried Interest non distribué au dernier Investissement cédé sera distribué aux Porteurs de Carried Interest à la date de clôture des opérations de liquidation.

Toute distribution faite aux Porteurs de Carried Interest sera définitive et ne pourra faire l'objet d'un quelconque remboursement à la Société, sous réserve qu'elle ait été effectuée en conformité avec les dispositions ci-dessus.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

19.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué aux associés proportionnellement au nombre de Parts Sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VII. Disposition générale

Art. 20. Disposition Générale. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2008.

Souscription - Libération

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-dessus, déclarent avoir souscrit aux parts sociales de la Société comme suit:

1) Weinberg Real Estate Partners #1 SCA déclare avoir souscrit à douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR);

2) Weinberg Real Estate S.à r.l. déclare avoir souscrit à mille quatre-vingt-neuf (1,089) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de mille quatre-vingt-neuf Euros (1.089,- EUR);

3) Monsieur Serge WEINBERG déclare avoir souscrit à deux mille neuf cent soixante-dix-sept (2.977) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de deux mille neuf cent soixante-dix-sept Euros (2.977,- EUR);

4) Monsieur Laurent HALIMI déclare avoir souscrit à trois mille six cent trente (3.630) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de trois mille six cent trente Euros (3.630,- EUR);

5) Monsieur Guillaume d'ANGERVILLE déclare avoir souscrit à mille huit cent quinze (1.815) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de mille huit cent quinze Euros (1.815,- EUR);

6) Monsieur Philippe KLOCANAS déclare avoir souscrit à mille huit cent quinze (1.815) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de mille huit cent quinze Euros (1.815,- EUR);

7) Monsieur Henri GAGNAIRE déclare avoir souscrit à mille huit cent quinze (1.815) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de mille huit cent quinze Euros (1.815,- EUR);

8) Monsieur Benjamin TESZNER déclare avoir souscrit à trois cent soixante-trois (363) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de trois cent soixante-trois Euros (363,- EUR);

9) Monsieur Nicolas TEBOUL déclare avoir souscrit à quatre cent trente-six (436) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de quatre cent trente-six Euros (436,- EUR);

10) Monsieur Wandrille RACT-MADOUX déclare avoir souscrit à deux cent quatre-vingt-dix (290) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de deux cent quatre-vingt-dix Euros (290,- EUR); et

11) Monsieur Jérôme LOUVET déclare avoir souscrit à deux cent quatre-vingt-dix (290) Parts Sociales de Classe C et les avoir entièrement libérées avec un apport en numéraire de deux cent quatre-vingt-dix Euros (290,- EUR).

Les douze mille cinq cents (12.500) Parts Sociales de Classe A et quatorze mille cinq cent vingt (14.520) Parts Sociales de Classe C de la Société ont été entièrement libérées par paiement en numéraire, de sorte que le montant de vingt-sept mille vingt Euros (27.020,- EUR) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à environ deux mille Euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. L'entité suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Weinberg Real Estate S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée selon les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 130.907.

2. Le siège social de la Société est établi au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle le français et l'anglais, constate que sur demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue française, suivi d'une version anglaise, et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au détenteur de la procuration de la partie comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la version anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and eight, on the eighth day of May.

Before Us, M^e Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned;

THERE APPEARED:

1. Weinberg Real Estate Partners # 1 SCA, a company limited by shares (société en commandite par action) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 132.468;

2. Weinberg Real Estate S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.907;

3. Mr Serge WEINBERG, partner, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

4. Mr Laurent HALIMI, partner, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

5. Mr Guillaume d'ANGERVILLE, partner, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

6. Mr Philippe KLOCANAS, partner, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

7. Mr Henri GAGNAIRE, partner, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

8. Mr Benjamin TESZNER, Chief Operating Officer, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

9. Mr Nicolas TBOUL, Vice President, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

10. Mr Wandrille RACT-MADOUX, Vice President, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;
and

11. Mr Jérôme LOUVET, Vice President, having its professional address in F-75008 Paris, 40, rue La Boétie;

All are here represented by Mrs. Annette BREWER, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of eleven proxies given under private seal; such proxies, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing parties, represented as stated here-above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Definitions - Denomination - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Definitions. Capitalised words and expressions shall have the meanings set out below:

Accounting Period means each period of twelve months ending 31 December. The first Accounting Period shall begin on the incorporation of the Company and shall end on 31 December 2008;

Advisory Board means the advisory board of the Partnership;

Articles means these articles of association, as amended from time to time;

Affiliates means any corporation or undertaking which in relation to the person concerned is a holding company or parent undertaking or a Subsidiary of that person or a Subsidiary of any such holding company or parent undertaking provided however that an Investment shall not be deemed to be an Affiliate of the Investment Adviser by reason only of an Investment by the Company in such an Investment;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) when banks generally are open for the transaction of normal banking business in both Luxembourg and Paris;

Carried Interest has the meaning given under article 18.4;

Carried Interest Pro Forma has the meaning given in article 18.5;

Carried Interest Holder means any holder of Class C Shares in the Company who invests in the Company in the form of Capital Contribution only and whose investment in the Company, when cumulated with the investments of the other Carried Interest Holders, equals to 1% of the Committed Funds;

Capital Contribution means the portion of each Carried Interest Holder's Commitment of Carried Interest Holder drawn down and contributed by such Carried Interest Holder as share capital in exchange for the issuance of Class C Shares of the Company;

Class A Shares means the shares held by the Partnership in the share capital of the Company;

Class A Shares of the Partnership means the shares held by the Shareholders in the Partnership;

Class C Shares means the shares held by the Carried Interest Holders in the share capital of the Company;

Commitment(s) means such amounts (denominated in Euro) each Shareholder of the Partnership agrees to pay to the Partnership by subscribing for Class A Shares of the Partnership and through draw downs under a master shareholder facility agreement to be executed between each Shareholder of the Partnership and the Partnership;

Commitment of Carried Interest Holder means such amounts (denominated in Euro) each Carried Interest Holder agrees to pay to the Company by subscribing for Class C Shares in the Company;

Committed Funds means the aggregate amount of the Commitments and of the Commitments of Carried Interest Holders;

Company means Weinberg Real Estate Holding, S.à r.l., a Luxembourg company in the form of a société à responsabilité limitée or S.à r.l. (private limited liability company), as the Relevant Subsidiary of the Partnership, held by the Partnership and by the Carried Interest Holders, and through which the Partnership will realize all its Investments;

Contributed Funds means (i) the amounts which have been paid to the Partnership by the Shareholders of the Partnership in order to proceed to an Investment, plus (ii) the amounts which have been paid to the Partnership by the Shareholders of the Partnership, excluding the amounts paid in order to make Investments, related to the amount of the Investment;

Default Redemption Price means the Redemption Price less a discount of thirty (30%) percent;

Defaulting Carried Interest Holder has the meaning given under article 9.4;

Distributable Cash means the total cash from whatever source available on any distribution date at the level of the Company for distribution to the Partnership and to the Carried Interest Holders as determined by the Manager, which available cash may include, without limitation, net proceeds from any operations, disposals of Investments, as well as any repayment of capital of the Subsidiaries of the Partnership net of all expenses and/or capital expenditures of the Company;

Drawdown Notice means the written notice delivered by the Manager which determines the tranches and dates for the Commitments of Carried Interest Holder of the Carried Interest Holders to be paid;

Eligible Carried Interest Holder has the meaning given under article 8.3;

Euro or € means the lawful currency of the EU referred to in Article 2 of the EU Council Regulations (EV) No. 974/98 as amended or varied from time to time;

Excess Amount has the meaning given under article 18.4;

Initial Transfer Notice has the meaning given under article 8.3;

Investment means an investment made by the Company or any Relevant Subsidiaries in a real estate asset in compliance with the Investment Policy or, as the context requires, a proposed investment by the Company or any Relevant Subsidiaries, in both cases not being a temporary investment (namely, an investment held for a period inferior to 12 months);

Investment Adviser means Weinberg Capital Partners, société par actions simplifiée, governed by French laws, established at 40, rue La Boétie, 75008 Paris;

Investment Policy means the investment policy set out in the Private Placement Memorandum;

IRR means the annualised discount rate as a percentage that, when applied to the amount and timing of payment of (i) the Contributed Funds (negative inflows) and (ii) the cash (other than Contributed Funds) (a) received by the Partnership (positive inflows, which includes in particular, income distributions, interest payments and net proceeds of any disposals and refinancings) and (b) reduced by all fees, expenses, taxes (x) paid at the level of the Partnership and (y) to be paid at the level of the Partnership in relation to the payment of the relevant cash, if applicable, produces a net present value of zero, after deeming each inflow and outflow to have occurred (i) in the case of an inflow or outflow that occurred in the first half of any quarter, at the beginning of the relevant quarter; and (ii) in the case of an inflow or outflow that occurred in the second half of any quarter, at the end of the relevant quarter;

Law or Law of 10 August 1915 means the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time;

Manager means the sole manager of the Company or in case of plurality of managers, the board of managers of the Company, when the reference to sole manager or to the board of managers is not justified;

Partnership means Weinberg Real Estate Partners #1 SCA, a Luxembourg company in the form of a société en commandite par actions or S.C.A (company limited by shares), holder of Class A Shares in the Company;

Private Placement Memorandum means the private placement memorandum of the Partnership;

Redemption Price means the 100% of the price at which the Class C Shares have been issued, including any premium paid thereon if any and all accruals and /or unpaid portion of the Distributable Cash owed to the relevant Carried Interest Holder in accordance with Article 18;

Relevant Subsidiary means any Subsidiary, including the Company, established or acquired from time to time by the Partnership for the purpose of holding Investment or Investments and the expression "Relevant Subsidiaries" shall be construed accordingly;

Remaining Class C Shares has the meaning given under article 8.3;

Right of Election has the meaning given under article 8.3;

Right of First Refusal has the meaning given under article 8.3;

Second Transfer Notice has the meaning given under article 8.3, Shareholders of the Partnership means the holders of the Class A Shares of the Partnership;

Shares has the meaning given under article 6.2,

Subscription Agreement means the agreement between the Company and each Carried Interest Holder setting forth (i) the Commitment of Carried Interest Holder of such Carried Interest Holder, (ii) the number of Class C Shares to be subscribed by such Carried Interest Holder, (iii) the rights and obligations of such Carried Interest Holder in relation to its subscription for Class C Shares; and (iv) representations and warranties given by such Carried Interest Holder in favour of the Company;

Subsidiary means any corporation or undertaking, which in relation to the person concerned is a subsidiary of that person or a subsidiary of any other subsidiary of that person; is under direct or indirect control of the person concerned, and such control is verified when the person concerned:

- a) has a majority of the shareholder's or member's voting rights of the corporation; or
- b) has the right to appoint or remove a majority of the members of the administrative, management or supervisory body of the corporation and is at the same time a shareholder in or member of that corporation, or
- c) is a shareholder in or member of the corporation and controls alone, pursuant to an agreement with other shareholders in or members of that corporation, a majority of shareholder's or member's voting rights in that corporation;

Transferee has the meaning given under article 8.3;

Transferor has the meaning given under article 8.3;

Undrawn Commitment of Carried Interest Holder means in relation to a Carried Interest Holder, the amount of its Commitment of Carried Interest Holder which, at the relevant time, remains available for draw down or which remains payable pursuant to a Drawdown Notice;

Undrawn Commitment of the Shareholder of the Partnership means in relation to a Shareholder of the Partnership, the amount of its Commitment which, at the relevant time, remains available for draw down or which remains payable pursuant to a drawdown notice.

Art. 2. Denomination. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Weinberg Real Estate S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular by the Law, as well as by the present Articles.

Art. 3. Registered office.

3.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Manager. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

3.2 Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Manager. Where the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent and either interfere or are likely to interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 4. Object.

4.1 The purpose of the Company shall be the acquisition of ownership interests, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such ownership interests. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. The Company may use its funds to invest in real estate, to establish, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, to participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

4.2 The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant security interests in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further mortgage, pledge, transfer, encumber or otherwise hypothecate all or some of its assets.

4.3 The Company may generally employ any techniques and utilize any instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit risk, currency fluctuations risk, interest rate fluctuations risk and other risks.

4.4 The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly further or relate to its purpose.

Art. 5. Duration.

5.1 The Company is formed for an unlimited period of time.

5.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 6. Capital.

6.1 The Company's corporate capital is fixed at twenty-seven thousand twenty Euros (27,020.- EUR) represented by twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares and fourteen thousand five hundred and twenty (14,520) Class C Shares, in registered form, with a par value of one Euro (1.- EUR) each.

6.2 The Class A Shares and the Class C Shares, when issued, shall be referred to as a Share and collectively as the Shares, whenever the reference to a specific category of Shares is not justified.

6.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 7. Shares.

7.1 Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of Shares in existence and in accordance with the distribution rules determined under article 18 of the present Articles.

7.2 Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7.3 A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7.4 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Law.

Art. 8. Transfer of Shares.

8.1 Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties, subject to compliance with the provisions of article 8.3.

8.2 If the Company has more than one shareholder, the transfer of Shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

Furthermore, the transfer of Class C Shares is also subject to the prior approval of the Manager under the conditions set forth under article 8.3 of the Articles.

A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

8.3 Any Carried Interest Holder who wishes to transfer its Class C Shares (the Transferor) to a proposed transferee (the Transferee), shall give thirty (30) days prior notice of such intention to the Manager, by registered letter, such notice specifying the number of Class C Shares it wishes to transfer, the person(s) to whom it wishes to transfer the Class C Shares, the intended price and a written undertaking of the Transferee of its firm intention to acquire the Class C Shares concerned, to be bound by the Articles and the obligation to pay the remainder of any Undrawn Commitment of Carried Interest Holder (the Transfer Notice).

Within twenty (20) Business Days of receipt of the Transfer Notice, the Manager shall inform the Transferor, by registered letter, of its approval or not of the proposed transfer.

The Manager has all discretion to take its decision, without any restrictions whatsoever, and is not required to communicate the reasons. However, the Manager shall submit to the prior approval of the Advisory Board any transfer of Class C Shares to any person other than the members of the investment team or of the real estate investment committee of the Investment Adviser and, the Investment Adviser and the general partner of the Partnership.

The Manager may condition any transfer on the receipt of legal opinions and other evidence of compliance with applicable securities and other laws.

All transfers are subject to the Transferee providing the Manager with appropriate anti-money laundering documentation and, while the Transferor has outstanding Undrawn Commitments of Carried Interest Holder, proof that the Transferee has sufficient covenant strength to satisfy its obligations in relation to the transferred Undrawn Commitment of Carried Interest Holder. The Transferee will also be required to complete a Subscription Agreement under which he accepts to take over the Undrawn Commitment of Carried Interest Holder subscribed for by the Transferor.

No transfer of Class C Shares will become effective unless and until the Transferee agrees in writing to fully and completely assume any outstanding obligations of the Transferor in relation to the transferred Class C Shares (and the related Undrawn Commitment of Carried Interest Holder) under the relevant Subscription Agreement and agrees in writing to be bound by the Articles, whereupon the Transferor shall be released from (and shall bear no further liability for) such liabilities and obligations.

The Manager shall, in case of refusal of the proposed Transferee, either propose another transferee or suggest to the general meeting of the shareholders the redemption by the Company of the transferred Class C Shares, within the conditions provided for by the Law.

Art. 9. Subscription, Drawdown, Default.

9.1 The Company shall issue Class C Shares following any drawdown of Commitment of Carried Interest Holder under the terms and conditions of any Subscription Agreement entered into with the Carried Interest Holders as well as pursuant to a reduction of Commitments of Carried Interest Holders due to a default of a Carried Interest Holder.

9.2 The Manager may call and draw down Undrawn Commitments of Carried Interest Holders from Carried Interest Holders, pro rata to each Carried Interest Holder's Commitment of Carried Interest Holder and up to their respective Commitment of Carried Interest Holder, as needed, based on the capital needs of the Company as determined by the Manager, in such instalments as the Manager considers in its sole discretion will be needed to make investments, to pay service provider fees and to pay any other expenses or fees of the Company. The Carried Interest Holders shall contribute to the Company an amount equal to 1/99th of the amounts paid by the Shareholders of the Partnership each time the Partnership calls and draws down an Undrawn Commitment of the Shareholder of the Partnership.

9.3 Each Drawdown Notice will provide for at least ten (10) Business Days' prior notice (by registered post or electronic mail) for payment by the recipient Carried Interest Holder of an amount in Euro no greater than its Undrawn Commitment of Carried Interest Holder. Each Drawdown Notice will set out the required Capital Contribution, the date on which such call is payable, the bank account to which such payment is to be made and other terms and conditions such as, subject to confidentiality requirements, the summary details of any proposed investment.

9.4 If a Carried Interest Holder (a Defaulting Carried Interest Holder) fails:

(i) to advance to the Company the amount which is the subject of a Drawdown Notice on or before the date of expiry of such Drawdown Notice; and

(ii) to remedy such default and to pay interest to the Company on the amount outstanding for the period from the date of expiry of such Drawdown Notice up to the date of payment thereof at the rate of 4% per annum above European Central Bank's base rate from time to time, on or before the expiry of 30 Business Days' notice from the Manager requiring the Defaulting Carried Interest Holder to do so;

then the Manager shall have the right (but shall not be required) without prejudice to any other rights that it or the Company may have so that interest as aforesaid shall continue to accrue after such period of 30 Business Days, to do any of the following:

- a. to impose damages corresponding to 10% of the Commitment of Carried Interest Holder;
- b. to set off any distributions to the Defaulting Carried Interest Holder until any amounts owing to the Company have been paid in full;
- c. to cause the Undrawn Commitment of Carried Interest Holder of such Defaulting Carried Interest Holder to be forfeited (except that such Undrawn Commitment of Carried Interest Holder may survive for the purpose of a transfer as provided for hereunder) and the rights of the Defaulting Carried Interest Holder shall thereafter be limited to those agreed with the Manager, and such Defaulting Carried Interest Holder shall cease to be a Carried Interest Holder for all purposes as at the date that the Undrawn Commitment of Carried Interest Holder of such Defaulting Carried Interest Holder is forfeited, as provided above;
- d. to procure the sale of the Class C Shares of the Defaulting Carried Interest Holder to a purchaser determined by application of the Carried Interest Holders' Right of First Refusal as of the date of default, at the Default Redemption Price, after the deduction of all fees and expenses incurred in relation to such default as determined at the discretion of the Manager. The Default Redemption Price shall be payable immediately to the Company by the purchaser and to the Defaulting Carried Interest Holder only upon liquidation of the Company and after satisfaction of all other holders of Class C Shares and shall not bear interest until such date. The Manager shall be constituted the agent for the sale of the Defaulting Carried Interest Holder's Class C Shares (as well as the Undrawn Commitment of Carried Interest Holder of such Defaulting Carried Interest Holder) and each Carried Interest Holder agrees to appoint or procure the appointment of Manager as its true and lawful attorney to execute any documents required in connection with such transfer if it shall become a Defaulting Carried Interest Holder and shall ratify whatever the Manager shall lawfully do pursuant to such power of attorney and to keep the Manager indemnified against any claims, costs and expenses which the Manager may suffer as a result thereof. The purchaser shall, on completion of the transfer, be treated as a Carried Interest Holder;
- e. to take any action as the Manager may think necessary to enforce the obligations of the Defaulting Carried Interest Holder to make payment of any sums required pursuant to its Commitment of Carried Interest Holder;
- f. to redeem the Class C Shares of the Defaulting Carried Interest Holder at the Default Redemption Price, after the deduction of all fees and expenses incurred in relation to such default as determined at the discretion of the Manager. The Default Redemption Price shall be payable upon liquidation of the Company and after satisfaction of all other holders of Class C Shares and shall not bear interest until such date;
- g. to exercise any other remedy available under applicable law; and
- h. to admit a new Carried Interest Holder in order to replace the Defaulting Carried Interest Holder.

The Company will inform the Advisory Board of any default to advance to the Company any amount which is the subject of a Drawdown Notice. In the event that the Defaulting Carried Interest Holder doesn't remedy to the default within the above mentioned 30 Business Days period, the Company shall be required to implement the one among the above mentioned measures that would have been decided by the Advisory Board.

III. Management - Representation

Art. 10. The Manager.

10.1 The Company is managed by a sole manager or in case of plurality of managers, by a board of managers. The managers are appointed and designated by a resolution of the shareholders which sets the term of their office. The managers need not to be shareholders.

10.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 11. Powers of the Manager.

11.1 All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the Manager, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

11.2 Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, by a decision of the sole manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers, in accordance with the article 12 of the present Articles.

Art. 12. Procedure.

12.1 The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

12.2 Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

12.3 No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

12.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

12.5 The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

12.6 Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

12.7 In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 13. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of its sole manager or, as the case may be, by the joint signatures of two managers of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 11.2 of these Articles.

Art. 14. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 15. Powers and voting rights.

15.1 The single shareholder, if any, assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

15.2 Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

15.3 Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 16. Form - Quorum - Majority.

16.1 If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

16.2 Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital, including the vote of the Partnership.

16.3 However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, including the vote of the Partnership.

16.4 However, any amendment of the Articles in order to amend any right of distribution and/or the majority requirements for the amendment of the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital, including the vote of the Partnership and will require the unanimous approval of the Shareholders of the Partnership and of the Manager.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 17. Accounting Period.

17.1 The Accounting Period of the Company shall begin on 1st January and it shall terminate on 31st December of each year. The first Accounting Period of the Company shall begin on the day of the incorporation of the Partnership and shall terminate on 31st December 2008.

17.2 The accounts of the Company shall be stated in Euro.

17.3 Each year, with reference to the end of the Company's Accounting Period, the Manager must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the manager (s), the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

17.4 Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 18. Allocation of Profits and distribution of Distributable Cash.

18.1 The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit of the Company. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

18.2 The general meeting of shareholders shall resolve upon the allocation of the remainder of the net profits and upon the distribution of the Distributable Cash, taking into account the order of priority of distributions as set forth here below.

18.3 Interim dividends may be distributed, at any time, taking into account the order of priority of distributions as set forth here below and under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the Manager;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last Accounting Period, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;
- (iii) the decision to pay interim dividends is taken by the general meeting of shareholders;
- (iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

18.4 The distribution of Distributable Cash, by payment of dividends and reimbursement of shareholders' loans will occur from time to time and when an Investment is sold, in the following order of priority:

(a) The Partnership will be entitled to receive distributions of an amount equal (including interests on shareholders' loans) to the amount of its Contributed Funds paid in respect of the Investment (and, if any, to the balance of Contributed Funds paid with respect to Investments previously sold in relation to which distribution of an amount equal to the amount of such Contributed Funds has not occurred yet);

(b) Carried Interest Holders will be entitled to receive distributions of an amount equal to the amount of their Commitment of Carried Interest Holder paid in respect of such Investment (and, if any, to the balance of Commitment of Carried Interest Holder paid with respect to Investments previously sold in relation to which distribution of an amount equal to the amount of such Commitment of Carried Interest Holder has not occurred yet);

(c) The Partnership will be entitled to receive a priority return representing an IRR of 8% per annum, computed on the basis of (i) the aggregate of Contributed Funds, (ii) cash received (other than Contributed Funds) by the Partnership with respect to Investments already sold on the date of the distribution, and (iii) all fees, expenses, taxes (x) paid at the level of the Partnership and (y) to be paid at the level of the Partnership in relation to the payment of the relevant cash, if applicable, it being specified that if distributions with respect to a disposal result in an IRR inferior to 8% per year, then the Manager will distribute to the Partnership any amount of the Carried Interest not yet distributed (as defined below) computed with respect to the preceding distribution until the IRR equals 8% per year;

If the distributions with respect to a disposal result in an IRR computed as indicated above superior to 8% per annum, the Manager will compute an amount (the Excess Amount) equal to the sum of the available balance of the distribution following distributions made in accordance with paragraphs (a), (b) and (c) above and of the Carried Interest computed with respect to this distribution (excluding any part of Carried Interest distributed to the SCA in accordance with article 18.4 (c)).

(d) The Manager will distribute 50% of the Excess Amount to the Partnership and will allocate 50% of the Excess Amount to the Carried Interest Holders until the Carried Interest Holders have been allocated 20% of the priority return paid to the Partnership in accordance with paragraph (c) above and of the amounts distributed and allocated in accordance with this paragraph (d);

(e) The balance of the Excess Amount will be apportioned as follows:

(i) it will be distributed to the Partnership up to 80%;

(ii) it will be allocated to the Carried Interest Holders up to 20%. Sums allocated to the Carried Interest Holders in accordance with paragraphs (d) and (e)(ii) above are defined as the Carried Interest.

18.5 With respect to each distribution made in accordance with article 18.4, the Manager will compute an amount (the Carried Interest Pro Forma) equal to the sums which would be allocated to the Carried Interest Holders in accordance with paragraphs (d) and (e)(ii) of article 18.4 if all Investments were sold, taking into account with respect to Investments not sold at the date of the distribution a value equal to the last expert value known on this date.

If the Carried Interest Pro Forma determined on the date of distribution is superior to the total Carried Interest on that date, the Manager will distribute to the Carried Interest Holders an amount that equals 50% of the total Carried Interest on the date of the distribution less any distributions already made to the Carried Interest Holders with respect to this article 18.5.

If the Carried Interest Pro Forma determined on the date of distribution is inferior to the total Carried Interest on that date, the Manager will distribute to the Carried Interest Holders an amount that equals 50% of the Carried Interest Pro Forma on the date of the distribution less any distributions already made to the Carried Interest Holders with respect to this article 18.5.

18.6 Once all Investments have been sold, the undistributed amount of Carried Interest at the last Investment sold will be distributed to the Carried Interest Holders on the closing date of the winding-up operations of the Company. Any distribution made to the Carried Interest Holders will be definitive and may not be subject to any reimbursement whatsoever to the Company, provided it has been made in accordance with the above provisions.

VI. Dissolution - Liquidation

Art. 19. Dissolution - Liquidation.

19.1 In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

19.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the Shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

Art. 20. General Provision. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2008.

Subscription - Payment

Thereupon, the appearing parties, represented as stated here-above, declare to subscribe to the shares of the Company as follows:

1) Weinberg Real Estate Partners #1 SCA declares to subscribe to twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR);

2) Weinberg Real Estate S.à r.l. declares to subscribe to one thousand eighty-nine (1,089) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of one thousand eighty-nine Euros (1,089.- EUR);

3) Mr Serge WEINBERG declares to subscribe to two thousand nine hundred seventy-seven (2,977) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of two thousand nine hundred seventy-seven Euros (2,977.- EUR);

4) Mr Laurent HALIMI declares to subscribe to three thousand six hundred and thirty (3,630) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of three thousand six hundred and thirty Euros (3,630.- EUR);

5) Mr Guillaume d'ANGERVILLE declares to subscribe to one thousand eight hundred and fifteen (1,815) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of one thousand eight hundred and fifteen Euros (1,815.- EUR);

6) Mr Philippe KLOCANAS declares to subscribe to one thousand eight hundred and fifteen (1,815) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of one thousand eight hundred and fifteen Euros (1,815.- EUR);

7) Mr Henri GAGNAIRE declares to subscribe to one thousand eight hundred and fifteen (1,815) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of one thousand eight hundred and fifteen Euros (1,815.- EUR);

8) Mr Benjamin TESZNER declares to subscribe to three hundred sixty-three (363) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of three hundred sixty-three Euros (363.- EUR);

9) Mr Nicolas TEBOUL declares to subscribe to four hundred thirty-six (436) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of four hundred thirty-six Euros (436.- EUR);

10) Mr Wandrille RACT-MADOUX declares to subscribe to two hundred and ninety (290) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of two hundred and ninety Euros (290.- EUR); and

11) Monsieur Jérôme LOUVET declares to subscribe to two hundred and ninety (290) Class C Shares and to pay them up by a contribution in cash in an amount of two hundred and ninety Euros (290.- EUR).

The twelve thousand five hundred (12,500) Class A Shares and the fourteen thousand five hundred and twenty (14,520) Class C Shares have all been fully paid up by payment in cash, so that the amount of twenty-seven thousand twenty Euros (EUR 27,020) is as of now at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand Euros.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital, have passed the following resolutions:

1. The following entity is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

Weinberg Real Estate S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 130.907.

2. The registered office of the Company is set at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks French and English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French followed by an English version and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, he signed together with the notary the present deed.

Signed: BREWER; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 19 mai 2008, Relation GRE/2008/2111. — Reçu cent trente cinq euros et dix cents 0,50% = 135,10 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 mai 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008072041/231/992.

(080081549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

EuroNextra Investment Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 58.206.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EuroNextra Investment Sicav
Société Européenne de Banque, Société Anonyme
Banque Domiciliataire
Claude Defendi / Francesco Molaro

Référence de publication: 2008071618/24/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00616. - Reçu 106,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Albertina S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 115.719.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071499/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00257. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Cavernet S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.775.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071497/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00260. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

B.R.E. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 7, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 132.548.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008071614/43/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00374. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Europäische Umwelt und Recycling A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 63.194.

L'affectation du résultat du bilan au 31/12/2003 a été déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.06.2008.

Pour la société *EUROPÄISCHE UMWELT UND RECYCLING AG*

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2008071589/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 9 avril 2008, réf. LSO-CP03349. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Clavelina Finance Sarl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 138.979.

—
STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-third day of May.

Before us Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

here represented by Mr Max MAYER, employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy delivered under private seal on May 23rd, 2008. Said proxy after having been initialed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached by the present deed.

Such appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to inscribe as follows the articles of association of a société à responsabilité limitée unipersonnelle:

Art. 1. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular the law dated 10 August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the "Law"), as well as by the articles of association (hereafter the "Articles"), which specify in the articles 7, 10, 11 and 14 the exceptional rules applying to one member company.

Art. 2.

2.1. The object of the Company is the acquisition of participations, interests and units, in Luxembourg or abroad, in any form whatsoever and the management of such participations, interests and units. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever.

2.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any affiliated company belonging to the same group as the Company (hereafter referred as the "Connected Companies"). It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its Connected Companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets

2.3. The Company may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

2.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

2.5. The Company may carry out any commercial and/or financial transactions with respect to direct or indirect investments in movable and immovable property including but not limited to acquiring, owning, hiring, letting, leasing, renting, dividing, draining, reclaiming, developing, improving, cultivating, building on, selling or otherwise alienating, mortgaging, pledging or otherwise encumbering movable or immovable property.

2.6. The above description is to be understood in the broadest senses and the above enumeration is not limiting.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The private limited liability Company will have the name "Clavelina Finance Sarl".

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The capital is set at TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) divided into one hundred (100) share quotas of ONE HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision of the single partner or by decision of the partners' meeting, in accordance with article 14 of these Articles.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Art. 11. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers who need not to be partners.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers ("conseil de gérance").

The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of partners holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of partners fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the single signature of any of the members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of this agency.

The board of managers may elect a chairman from among its members. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by election among managers present at the meeting.

The board of managers may elect a secretary from among its members.

The meetings of the board of managers are convened by any manager.

The board of managers may validly debate without prior notice if all the managers are present or represented.

A manager can be represented at a meeting by another member of the board of managers.

The board of managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented by proxies and provided that at least two managers are physically present. Any decisions by the board of managers shall be adopted by a simple majority. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. The minutes of the meeting will be signed by the chairman and secretary of the meeting.

The board of managers may pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution. Such resolutions can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general partner meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the Articles of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 15. The Company's year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st of December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 18. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory Provision

The first financial year shall begin today and it shall end on 31 December 2008.

Subscription - payment

The share quotas have been subscribed by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, which is the sole partner of the company.

The share quotas have been fully paid up in cash, so that the sum of TWELVE THOUSAND FIVE HUNDRED EURO (12,500.- EUR) is now available to the company, proof of which has been given to the undersigned notary who acknowledges it.

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the subscriber as a result of its formation are estimated at approximately ONE THOUSAND TWO HUNDRED AND FIFTY EURO (1,250.- EUR).

Resolutions of the sole partner

1) The company will be administered by one manager:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

The duration of its mandate is unlimited and it has the power to bind the company by its sole signature.

2) The address of the corporation is in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-trois mai.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, R.C.S. Luxembourg B 37.974,

ici représentée par Monsieur Max MAYER, employé, demeurant à Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 23 mai 2008,

laquelle procuration après avoir été paraphée «ne varietur» par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant restera annexé aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après "La Société"), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après "La Loi"), ainsi que par les statuts de la Société (ci-après "les Statuts"), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2.

2.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par voie de souscription, achat, échange ou de toute autre manière des actions, parts et autres valeurs mobilières, obligations, bons de caisse, certificats de dépôt et autres instruments de dettes et plus généralement toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée.

2.2. La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci ne soit substantiel, ou à toute société qui serait actionnaire direct ou indirect de la Société, ou encore à toute société appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprise comme les «Sociétés Apparentées»). La Société pourra accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tout contrat ou obligation de la Société ou de Sociétés Apparentées

2.3. La Société pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

2.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, change, taux d'intérêt et autres risques.

2.5. La Société peut faire toutes opérations commerciales et/ou financières en relation directe ou indirecte avec des investissements de propriété mobiliers et immobiliers y compris mais non limité à l'acquisition, la possession, le louage, la location, le leasing, le bail, la division, le drainage, la réclamation, le développement, l'amélioration, la culture, la construction, la vente ou toute autre aliénation, hypothèque, gage ou toute autre obstruction de propriété mobilière ou immobilière.

2.6. L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société à responsabilité limitée aura la dénomination Clavelina Finance Sàrl ".

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut-être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales de CENT VINGT-CINQ EUROS (125,- EUR) chacune.

Art. 7. Le capital peut-être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas obligatoirement être associés.

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance.

Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

La Société est valablement engagée par la signature individuelle du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle de l'un des membres du conseil de gérance.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

Le conseil de gérance peut élire un président parmi ses membres. Si le président est empêché, un remplaçant sera élu parmi les membres présents à la réunion.

Le conseil de gérance peut élire un secrétaire parmi ses membres.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par tout gérant.

Le conseil de gérance pourra valablement délibérer sans convocation lorsque tous les gérants seront présents ou représentés.

Un gérant peut être représenté à une réunion par un autre membre du conseil de gérance.

Le conseil de gérance ne pourra valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations et qu'à tout le moins deux de ses membres soient physiquement présents. Toute décision du conseil de gérance doit être adoptée à une majorité simple. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Les résolutions de la réunion seront signées par le président et le secrétaire de la réunion.

Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constitue le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue. Ces résolutions pourront être documentées par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé (s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quelque soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre des parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital.

Toutefois, les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes de la Société sont établis et le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi. Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription -libération

Les parts sociales ont été souscrites par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, qui est l'associé unique de la société.

Toutes les parts sociales ont été intégralement souscrites et libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (12.500.- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent au souscripteur ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ MILLE DEUX CENT CINQUANTE EUROS (1.250.- EUR).

Décisions de l'associé unique

1) La société est administrée par un gérant:

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

La durée de son mandat est illimitée et il a le pouvoir d'engager la société par sa seule signature.

2) L'adresse du siège social est fixée à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. MAYER, P. DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 27 mai 2008. Relation: LAC/2008/21110. - Reçu € 62,50 (soixante-deux euros cinquante cents).

Le Receveur (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2008.

Paul DECKER.

Référence de publication: 2008072017/206/307.

(080081272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

Mortgage Opportunities I Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5D, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 138.961.

— STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-ninth day of May.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

(i) T.C.O. Lu S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B124131,

(ii) T.C.O.I. Lu S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B124129,

(iii) T.C.S. Lu S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 5D, rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés under number B124130,

represented by M^e Isabel Kolb, Rechtsanwältin, residing in Luxembourg pursuant to proxies dated 23 May 2008, which shall be registered together with the present deed.

The appearing parties, acting in the above stated capacity, have requested the undersigned notary to draw up the articles of incorporation of a limited liability company Mortgage Opportunities I Lux S.à r.l. (société à responsabilité limitée) which is hereby established as follows:

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name "Mortgage Opportunities I Lux S.à r.l." (the "Company") is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the acquisition, holding, management and disposal of participations and any interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, enterprises or investments, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, loans, loan participations, certificates of deposits and any other securities or financial instruments or assets of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio.

The Company may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise and may invest in any way and manage a portfolio of patents or any other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds, notes and debentures or any kind of debt or equity securities.

The Company may lend funds including without limitation resulting from any borrowings of the Company or from the issue of any equity or debt securities of any kind, to its subsidiaries, affiliated companies or any other company or entity it deems fit.

The Company may give guarantees and grant securities to any third party for its own obligations and undertakings as well as for the obligations of any companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit and generally for its own benefit or such entities' benefit. The Company may further pledge, transfer or encumber or otherwise create securities over some or all of its assets.

In a general fashion it may grant assistance in any way to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs or any other company or entity it deems fit, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Any of the above is to be understood in the broadest sense and any enumeration is not exhaustive or limiting in any way. The object of the Company includes any transaction or agreement which is entered into by the Company consistent with the foregoing.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office, may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twenty-five thousand US Dollar (USD 25,000) divided into twenty-five thousand (25,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association and the Company may proceed to the repurchase of its other shares upon resolution of its shareholders.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

They are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also at any time be held by conference call or similar means only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four hours (24) at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company. In the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) any resolutions of the board of managers may only be validly taken if approved by the majority of managers including at least one class A and one class B manager (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

The Company will be bound by the sole signature in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the sole signature of anyone of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager. In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager (if there is only one) or as the case may be the board of managers or anyone of the managers or, in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together.

Art. 8. Liability of the Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all

expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer:

(i) Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

(ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

(iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including directors and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this Article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or director, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this Article.

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented, (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing one hundred percent (100%) of the issued share capital.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on 31st December of the same year save for the first accounting year which shall commence on the day of incorporation and end on 31st December 2008.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or, as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five per cent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten per cent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves and premium but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription and payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties have subscribed and entirely paid-up the following shares:

Subscriber	Number of shares	Subscription price (USD)
T.C.O. Lu S.à.r.l.	7,750	7,750
T.C.O.I. Lu S.à.r.l.	9,250	9,250
T.C.S. Lu S.à.r.l.	8,000	8,000
Total	25,000	25,000

Evidence of the payment of the total subscription price has been shown to the undersigned notary.

Expenses, Valuation

For the purpose of registration, the amount of USD 25,000.- is valued at EUR 16,032.85.

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately eur 1,900.-.

Extraordinary general meeting

The shareholders have forthwith taken immediately the following resolutions:

1. The registered office of the Company is fixed at:

5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. The following persons are appointed managers of the Company for an undetermined period of time subject to the articles of association of the Company each with such signature powers as set forth in the articles:

- Julie K. Braun, manager, with professional address at 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7th Street, Minneapolis, MN 55402 born in Mankato, MN, on 1st January 1958, and

- Pedro Fernandes das Neves, born on 15th October 1974 in Sao Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, with a professional address at 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who requested that the deed should be documented in the English language, the said person appearing signed the present original deed together with us, the Notary, having personal knowledge of the English language.

The present deed, worded in English, is followed by a translation into French. In case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-neuvième jour du mois de mai.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

(i) T.C.O. Lu S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg sous le numéro B124131,

(ii) T.C.O.I. Lu S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg sous le numéro B124129,

(iii) T.C.S. Lu S.à.r.l., une société à responsabilité limitée constituée conformément aux lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 5D, rue Eugène Ruppert, 2453 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg sous le numéro B124130,

représentées par M^e Isabel Kolb, Rechtsanwältin, demeurant à Luxembourg en vertu de procurations en date du 23 mai 2008, qui seront enregistrées ensemble avec le présent acte.

Les parties comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont demandé au notaire soussigné d'arrêter les statuts d'une société à responsabilité limitée Mortgage Opportunités I Lux S.à r.l (société à responsabilité limitée) qui est constituée par les présentes:

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par les comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Mortgage Opportunités I Lux S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est l'acquisition, la détention, la gestion et la disposition de participations et d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toutes autres entités, entreprises ou investissements, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que la cession par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes, prêts, participations dans des prêts, certificats de dépôt et toutes autres valeurs mobilières ou instruments financiers ou fonds de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise et peut investir de quelque manière que ce soit et gérer un portefeuille de brevets ou tout autre droit de propriété intellectuelle de toute nature ou origine que ce soit. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations, de notes et de certificats de créance ou toute sorte de dette ou de valeur mobilière.

La Société peut prêter des fonds, y compris sans limitation ceux résultant de tous emprunts de la Société ou de l'émission de tout titre ou dette de toute sorte, à ses filiales, sociétés affiliées ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée.

La Société peut donner des garanties et accorder des sûretés à tout tiers pour ses propres obligations et engagements ainsi que pour les obligations de toute société ou autre entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou toute autre société ou entité qu'elle juge appropriée et généralement pour son propre bénéfice ou pour le bénéfice de cette entité. La Société peut aussi faire saisir, transférer ou s'endetter ou créer autrement des garanties sur quelques uns ou tous ses biens.

D'une manière générale elle peut prêter assistance de toute manière aux sociétés ou autres entreprises dans lesquelles la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre société ou entreprise que la Société juge appropriée, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Tout ce qui a été mentionné ci-dessus doit être entendu dans le sens le plus large et toute énumération n'est pas exhaustive ou limitant. L'objet de la Société comprend toute transaction ou contrat dans lesquels la Société fit partie conformément avec ce qui a été mentionné ci-dessus.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gestion.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gestion, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre les activités normales de la Société à son siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gestion.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis de la Société est fixé à vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.000) divisé en vingt-cinq mille (25.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar des Etats-Unis d'Amérique (USD 1) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la

manière requise pour la modification des présents statuts et la Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales en vertu d'une décision de ses associés.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital social de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

Ils sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B. Une telle classification de gérants doit être dûment enregistrée dans le procès-verbal de la réunion concernée et les gérants doivent être identifiés en fonction de la classe à laquelle ils appartiennent.

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société (y compris par voie de représentation). Dans le cas toutefois où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), toutes les résolutions du conseil de gérance ne pourront être valablement prises que si elles sont approuvées par la majorité des gérants comprenant au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peuvent être représentés).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un des gérants, à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et un gérant de classe B. Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la seule signature de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique (s'il n'y a qu'un seul gérant) ou le cas échéant par le conseil de gérance ou un des gérants, ou, en cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble.

Art. 8. Responsabilité des gérants. Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant, dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant:

(i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction;

(ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

(iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées des associés par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Assemblées des associés. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution circulaire (le cas échéant) représentera l'intégralité des associés de la Société.

Les assemblées seront convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à leur adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle assemblée. Si l'intégralité du capital social est représentée à une assemblée l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions sera envoyé aux associés à leurs adresses inscrites dans le registre des associés tenu par la Société ou moins huit (8) jours avant la date effective proposée des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction des réquisitions de majorité, à la date y précisée). Une résolution écrite unanime peut être passée à tout moment sans convocation préalable. A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représenté. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant cent pour cent (100%) du capital social émis.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le 31 décembre de la même année, sauf pour la première année sociale qui commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels au 31 décembre.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves et prime distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non et qui sont nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 16. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les parts sociales suivantes:

Souscripteur	Nombre de parts sociales	Prix de souscription (USD)
T.C.O. Lu S.à.r.l.	7,750	7,750
T.C.O.I. Lu S.à.r.l.	9,250	9,250
T.C.S. Lu S.à.r.l.	8,000	8,000
Total	25,000	25,000

Preuve du paiement du prix de souscription de vingt-cinq mille dollars des Etats-Unis d'Amérique (USD 25.000) a été donnée au notaire instrumentant.

Dépenses, Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de USD 25.000,-est évalué à EUR 16.032,85.

Les frais, dépenses, rémunérations, charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société du fait de sa formation sont évaluées à environ EUR 1.900,-.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est fixé au:

5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg

2. Les personnes suivantes sont nommées gérants de la Société pour une durée indéterminée sous réserve des statuts de la Société chacun avec pouvoir de signature comme prévu dans les statuts:

- Julie K. Braun, manager, avec adresse professionnelle au 4600 Wells Fargo Center, 90 So 7th Street, Minneapolis, MN 55402, née à Mankato, MN, le 1^{er} janvier 1958, et

- Pedro Fernandes das Neves, né le 15 octobre 1974 à São Domingos de Benfica Lisboa, Portugal, avec adresse professionnelle au 5D, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le document ayant été lu au comparant, qui a requis que le présent acte soit rédigé en langue anglaise, ledit comparant a signé le présent acte en original avec Nous, notaire, qui avons une connaissance personnelle de la langue anglaise.

Le présent acte, rédigé en anglais, est suivi d'une traduction française. En cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Signé: I. KOLB - H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008, LAC/2008/21879. — Reçu quatre-vingt euros et seize cents (EUR 80,16).

Le Receveur ff. (signé): Franck SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le trois juin de l'an deux mille huit.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008072022/242/443.

(080081076) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 13A, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 29.599.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008071620/1053/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ06748. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Vitruvius, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 71.899.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg le 29 mai 2008, en remplacement de ceux contenus dans le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 décembre 2005, publiés au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations C numéro 313 du 11 février 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.
Henri HELLINCKX
Notaire

Référence de publication: 2008070976/242/14.

(080079664) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Fili, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 124.594.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2008.
BLANCHE MOUTRIER
Notaire

Référence de publication: 2008070967/272/12.

(080079229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

NATIXIS Luxembourg Investissements, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 107.132.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2008.
BLANCHE MOUTRIER
Notaire

Référence de publication: 2008070968/272/12.

(080079232) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Land & Estate S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5429 Hëttermillen, 5, Wäistrooss.
R.C.S. Luxembourg B 111.509.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.
Paul FRIEDERS
Notaire

Référence de publication: 2008070969/212/12.

(080079271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

N.V. Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R.C.S. Luxembourg B 107.276.

En date du 28 avril 2008, l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires a décidé:

- d'accepter la nomination avec effet au 10 avril 2008 de Mr Nagypál László avec adresse au Nyírfa u.21, H-6400 Kiskunhalas, Hongrie, en tant que nouvel Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2010.

- d'accepter la nomination avec effet au 10 avril 2008 de Mme Nagypálné Déri Klára Katalin, avec adresse au Nyírfa u. 21, H-6400 Kiskunhalas, Hongrie, en tant que nouvel Administrateur de la Société jusqu'à la prochaine assemblée qui se tiendra en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008071022/1012/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00143. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080356) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

US Direct S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8395 Septfontaines, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 96.213.

La soussignée AUDITEX S.à r.l., 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, RCS Luxembourg B 91.559, démissionne avec effet immédiat de son poste de commissaire aux comptes de la société

US DIRECT S.A., Société Anonyme, 6, rue d'Arlon, L-8395 SEPTFONTAINES, R.C.S. Luxembourg B 96.213.

Luxembourg, le 22 mai 2008.

Laurent JACQUEMART

Gérant

Référence de publication: 2008070998/3842/15.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Ocalux Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 137.839.

—
Extrait

Le 3 avril 2008, Monsieur Thomas SCHULTHEISS, demeurant à CH-6300 Zug, Baarerstrasse 16, a cédé ses 2.000 parts sociales à la société DOGWOOD LIMITED, établie et ayant son siège social au No. 1 Seaton Place, St Hélier, Jersey, JE4 8YJ.

Luxembourg, le 26 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008071001/296/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00210. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Brianfid-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 6, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 81.520.

—
EXTRAIT

Par décision de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 21 mars 2007, le mandat des administrateurs en fonction Stefano LADO, Nereo DACCI, Claudio BROGGI, Charles OSSOLA et Marco SALA a été renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008071002/296/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00214. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Poland One, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 127.569.

—
Extrait des Résolutions de l'Associé unique du 22 janvier 2008

L'associé de Poland One (la "Société"), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Marc Torbick, en tant que Gérant de type B, et ce avec effet immédiat;
- de nommer Claudine Schinker, née le 31 mars 1964 à Pétange, Luxembourg, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérant de type B de la société, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 4 mars 2008.

Corinne Muller

Mandataire

Référence de publication: 2008071007/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2008, réf. LSO-CP02054. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Paramount US Real Estate Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 103.338.

—
L'Assemblée Générale extraordinaire, qui s'est tenue en date du 30 avril 2007, a pris note de la démission de Monsieur Russell MARKS, Senior Vice Président - Paramount Group Inc., 1633 Broadway, Suite 1801, New York 10019.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 2 mai 2007 a décidé de renouveler le mandat de réviseur d'entreprises de Deloitte S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Ce mandat est renouvelé pour une période d'un an jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2008.

Pour PARAMOUNT US REAL ESTATE FUND SICAV

RBC Dexia Investor Services Bank S.A., société anonyme

Signatures

Référence de publication: 2008071019/1126/18.

Enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2008, réf. LSO-CP08539. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080371) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Estates S.A., Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 106.770.

—
L'adresse de l'administrateur et Président Monsieur André MARCHANDISE est modifiée comme suit:

- Monsieur André MARCHANDISE, directeur de sociétés, demeurant au 145, route de Lausanne, CH-1197 Prangins, Suisse.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Pour avis

Signature

Référence de publication: 2008070977/534/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08092. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080319) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Immo-Wallux S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1918 Luxembourg, 37A, rue de Laroche.

R.C.S. Luxembourg E 3.909.

—
STATUTS

L'an deux mille huit, le six mai.

Par-devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Philippe Théophile STEINER, retraité, demeurant à F-57870 Walscheid, 20bis, rue du Stade.
- 2.- Monsieur Henri STEINER, pensionné, demeurant à L-1918 Luxembourg, 37A, rue de Laroche.
- 3.- Monsieur Mathieu STEINER, paysagiste, demeurant à L-1918 Luxembourg, 37A, rue de Laroche.
- 4.- Monsieur Philippe STEINER, architecte d'intérieur, demeurant à L-8386 Koerich, 5, rue Arsène Mersch.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné de documenter comme suit les statuts d'une société civile immobilière qu'ils déclarent constituer entre eux.

Dénomination, objet, durée, siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société civile immobilière sous la dénomination de IMMO-WALUX S.C.I.

Art. 2. La société a pour objet l'acquisition d'immeubles destinés, soit à être attribués aux associés en jouissance, soit à être gérés par leur location ou par leur remise gracieuse à des associés, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement, avec toutes activités s'il y a lieu à condition qu'elles soient civiles et non commerciales; la société de la même manière pourra être porteur de parts d'autres sociétés civiles immobilières luxembourgeoises ou étrangères ayant un objet similaire ou permettant la jouissance des immeubles sociaux en totalité ou par fractions correspondantes à des parts sociales.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre endroit au Grand-duché de Luxembourg par simple décision de la gérance de la société.

Art. 5. Le capital social est fixé à deux mille cinq cent euros (2.500.- euros) divisé en CENT (100) parts d'intérêts de vingt-cinq euros (25.- euros) chacune.

Les CENT (100) parts d'intérêts ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Philippe Théophile STEINER, prredit	45 parts
2.- Monsieur Henri STEINER, prredit	45 parts
3.- Monsieur Mathieu STEINER, prredit	5 parts
4.- Monsieur Philippe STEINER, prredit	5 parts
TOTAL: CENT PARTS D'INTERETS.	<u>100 parts</u>

Les CENT (100) parts d'intérêts ont été entièrement libérées en espèces de sorte que la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,- euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi que cela a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 6. Le titre de chaque associé résultera uniquement des présents statuts, des actes ultérieurs qui pourront modifier le capital social et des cessions qui seront régulièrement consenties.

Art. 7. Sous réserve de l'observation des conditions de forme prévues par l'article neuf des présents statuts, les parts d'intérêts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés qu'avec l'accord unanime des associés.

Art. 8. Les cessions de parts d'intérêts doivent être constatées par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du code civil.

Art. 9. Chaque part d'intérêts confère à son propriétaire un droit proportionnel égal, d'après le nombre de parts existantes, dans les bénéfices de la société et dans tout l'actif social.

Art. 10. Dans leurs rapports respectifs avec leurs co-associés, les associés seront tenus des dettes et engagements de la société, chacun dans la proportion du nombre de parts lui appartenant.

A l'égard des créanciers de la société, les associés seront tenus des dettes et engagements sociaux conformément à l'article 1863 du code civil chacun au prorata de ses parts.

Art. 11. Chaque part d'intérêts est indivisible à l'égard de la société. Les co-propriétaires indivis d'une ou de plusieurs parts sont tenus, pour l'exercice de leurs droits, de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou par un mandataire commun pris parmi les autres associés. Jusqu'à cette désignation, la société pourra suspendre l'exercice des droits afférents aux parts appartenant à des copropriétaires indivis.

Art. 12. Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelque main qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts et aux décisions prises par l'assemblée générale des associés.

Les héritiers et légataires de parts ou les créanciers d'un associé ne peuvent sous aucun prétexte, pendant la durée de la société, et jusqu'à la clôture de sa liquidation, requérir l'apposition de scellés sur les biens, documents et valeurs de la société ou en requérir l'inventaire, ni en demander le partage ou la licitation, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Art. 13. La société ne sera pas dissoute par le décès d'un ou de plusieurs des associés, mais continuera entre le ou les survivants et les héritiers et représentants de l'associé ou des associés décédés.

De même, l'interdiction, la déconfiture, la faillite ou la liquidation judiciaire d'un ou de plusieurs des associés ne mettront point fin à la société, celle-ci continuera entre les autres associés à l'exclusion de l'associé ou des associés en état d'interdiction, de déconfiture, de faillite ou de liquidation judiciaire. La révocation d'un ou de plusieurs administrateurs n'entraînera pas la dissolution de la société.

Administration de la société

Art. 14. La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants associés ou non, nommés par les associés décidant à la majorité simple des voix présentes ou représentées. L'assemblée fixe la durée de leur mandat.

Art. 15. Le ou les gérants sont investis des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et faire ou autoriser tous les actes et opérations rentrant dans son objet.

Le ou les gérants peuvent acheter ou vendre tous immeubles, contracter tous prêts et consentir toutes hypothèques.

Ils administrent les biens de la société et ils la représentent vis-à-vis des tiers et de toutes administrations, ils consentent, acceptent et résilient tous baux et locations, pour le temps et aux prix, charges et conditions qu'ils jugent convenables, ils touchent les sommes dues à la société à tel titre et pour telle cause que ce soit ils payent toutes celles qu'elle peut devoir ou en ordonnent le paiement.

Ils réglementent et arrêtent tous comptes avec tous créanciers et débiteurs. Ils exercent toutes les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant. Ils autorisent aussi tous traités, transactions, compromis, tous acquiescements et désistements, ainsi que toutes subrogations et toutes mainlevées d'inscription, saisies, oppositions et autres droits avant ou après paiement.

Ils arrêtent les états de situation et les comptes qui doivent être soumis à l'assemblée générale des associés, ils statuent sur toutes propositions à lui faire et arrêtent son ordre du jour.

Ils peuvent conférer à telles personnes que bonnes leur semble des pouvoirs pour un ou plusieurs objets déterminés.

Ils représentent la société en justice.

La présente énumération est énonciative et non limitative.

Art. 16. Chacun des associés a un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes les affaires de la société.

Exercice social

Art. 17. L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Réunion des associés

Art. 18. Les associés se réunissent au moins une fois par an à la date et à l'endroit qui seront indiqués dans l'avis de convocation.

Les associés peuvent être convoqués extraordinairement par le ou les gérants quand ils le jugent convenables, mais ils doivent être convoqués dans le délai de un mois, si la demande en est faite par un ou plusieurs associés représentant un cinquième au moins de toutes les parts existantes. Les convocations aux réunions ordinaires ou extraordinaires ont lieu au moyen de lettres recommandées adressées aux associés au moins cinq jours francs à l'avance et qui doivent indiquer sommairement l'objet de la réunion. Les associés peuvent même se réunir sur convocation verbale et sans délai si tous les associés sont présents ou représentés.

Art. 19. Dans toute réunion chaque part donne droit à une voix. En cas de division de la propriété des parts d'intérêts entre usufruitier et nu-proprétaire le droit de vote appartient à l'usufruitier.

Les résolutions sont prises à la majorité simple des voix des associés présents ou représentés, à moins de dispositions contraires des statuts.

Art. 20. Les associés peuvent apporter toutes modifications aux statuts, qu'elle qu'en soit la nature et l'importance. Ces décisions portant modification aux statuts sont prises à l'unanimité.

Dissolution, liquidation

Art. 21. En cas de dissolution de la société, l'assemblée générale règle sur la proposition de la gérance le mode de liquidation et nomme un ou plusieurs liquidateurs dont elle détermine les pouvoirs.

L'assemblée générale, régulièrement constituée, conserve pendant la liquidation les mêmes attributions que durant le cours de la société. Elle a notamment le pouvoir d'approuver les comptes de la liquidation et de donner décharge et quittance au(x) liquidateur(s).

Le produit net de la liquidation après règlement des engagements sociaux est réparti entre les associés, proportionnellement au nombre de parts possédées par chacun d'eux.

Les articles 1832 et 1872 du code civil trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé.

Disposition générale

Par dérogation le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le trente et un décembre 2008

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de HUIT CENTS EUROS (800,- euros).

Réunion des associés

Et à l'instant les associés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis et à l'unanimité des voix ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Est nommé gérant pour une durée indéterminée: Monsieur Henri STEINER, prénommé.

Il aura tous les pouvoirs prévus à l'article 15 des statuts. La société est valablement engagée par la seule signature du gérant.

2.- Le siège social de la société est fixé à L-1918 Luxembourg, 37a, rue de Laroche et l'adresse postale est fixée à L-3321 Berchem, 32a, rue de Meckenheck.

DONT ACTE, ait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Philippe Théophile STEINER; Henri STEINER, Mathieu STEINER; Philippe STEINER, Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 9 mai 2008. Relation: EAC/ 2008/ 6313. - Reçu douze euros cinquante cents 2500 à 0,5 % = 12,50,- €.

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 mai 2008.

Aloyse BIEL.

Référence de publication: 2008072019/203/140.

(080081557) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2008.

CEDEC S.A., Compagnie Européenne pour le Développement d'Entreprises Commerciales S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 36.412.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008070961/242/13.

(080079494) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

DVL.TV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 56.229.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 30 mai 2008.

Paul BETTINGEN

Notaire

Référence de publication: 2008070957/202/12.

(080079348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

I.T. LUX Société à responsabilité limitée, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 124, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 71.631.

En date du 22 mai 2008,

L'associée unique de la société à responsabilité limitée "IT Lux s.à r.l.",

Madame Alves Matos Lang Tania, commerçante, demeurant à L-5750 Frisange, 67, rue de Mondorf, représentant l'intégralité du capital social, a tenu une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elle a pris la décision suivante:

le siège social ayant été jusqu'à présent au L-2610 Luxembourg, 154, route de Thionville est transféré à l'adresse suivante: L-2168 Luxembourg, 124, rue de Mühlenbach.

Fait à Luxembourg, en double exemplaire en date du 22 mai 2008.

Alves Matos Lang Tania.

Référence de publication: 2008070922/753/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00226. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Tate & Lyle European Finance, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 97.343.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 22 avril 2008

L'Assemblée accepte à l'unanimité la démission de Mrs Chris NISSENS, gérant de la société.

Luxembourg, le 8 mai 2008.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008070562/657/15.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2008, réf. LSO-CQ03544. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

2sales International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2A, Ennert dem Bierg.

R.C.S. Luxembourg B 94.799.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2008.

BLANCHE MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2008070964/272/12.

(080079189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

ArcelorMittal, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 82.454.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008070970/212/12.

(080079277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Heyn 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 63.400,00.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 114.472.

EXTRAIT

Le Membre du Conseil de Gérance de la Société Monsieur Reinhard Gorenflos a changé son adresse à 7, Carlton Gardens, London SW1Y 5AD, Royaume-Uni.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Heyn 2 S.à r.l.

Dr. Wolfgang Zettel

Gérant

Référence de publication: 2008070535/7441/17.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2008, réf. LSO-CQ06592. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

AMCIC UMCEBO (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 137.336.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Paul FRIEDERS

Notaire

Référence de publication: 2008070971/212/12.

(080079286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Vysotsk Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 83.599.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008070975/5770/12.

(080079470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Gima Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 130.747.

Le bilan pour la période du 23 juillet 2007 au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008070827/2460/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00162. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Unico Financial Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 25.551.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008070960/5770/12.

(080079479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Vitruvian I Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 138.092.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008070962/242/13.

(080079550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Sea-Invest Corporation S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 74.220.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 2 juin 2008.

BLANCHE MOUTRIER

Notaire

Référence de publication: 2008070966/272/12.

(080079201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Corporate Express Silver S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 75.881.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008070972/5770/12.

(080079289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

White Castle Private Equity S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 76.345.

Extrait de la résolution prise par le conseil d'administration le 16 avril 2008

Est nommé Président du conseil d'administration, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Marko Thorsten Albert GRÜNEWALD, administrateur, demeurant au 49, Mühlenstrasse, D-55559 Brezenheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070978/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08096. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080317) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Damovo Managed Services Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-6742 Grevenmacher, 2, Kofferschmattgaessel.

R.C.S. Luxembourg B 130.749.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008070973/5770/12.

(080079295) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Rainforest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 23.528.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2008.

Martine SCHAEFFER

Notaire

Référence de publication: 2008070974/5770/12.

(080079434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juin 2008.

Extensa Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 72.621.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 23 mai 2008

Est nommé administrateur supplémentaire de catégorie A, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant statuer sur les comptes annuels au 31 décembre 2010:

- Monsieur Laurent JACQUEMART, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 86c, avenue du Port, 1000 Bruxelles, Belgique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008070979/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2008, réf. LSO-CQ08089. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Traditio Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 109.961.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 8 avril 2008

La société Compagnie Luxembourgeoise d'Expertise et de Révision Comptable, en abrégé CLERC, avec siège social à L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer, a été nommée en tant que réviseur d'entreprises indépendant en vue de procéder à l'audit des comptes au 31 décembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour TRADITIO INVESTMENT S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008071025/6341/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2008, réf. LSO-CR00504. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

CASA 4 FUNDS Luxembourg European Asset Management, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 110.332.

EXTRAIT

Le Conseil d'administration de la Sicav a pris acte de la démission de Monsieur Nicola Bravetti en date du 7 mai 2008.

CASA 4 FUNDS LUXEMBOURG EUROPEAN ASSET MANAGEMENT

Sylvain FERAUD / Carlo Camperio Ciani

Référence de publication: 2008070986/8249/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2008, réf. LSO-CR01049. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Sonatrach International Finance and Development S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 104.651.

Extrait des résolutions prises par les gérants de la société le 8 mai 2008

Les gérants de la Société ont décidé en date du 9 mai 2008, de transférer le siège de la Société du 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, au 2-8, avenue Charles De Gaulle, L-1653 Luxembourg avec effet au 25 mars 2008.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Mandaté à cet effet

Luxembourg Corporation Company SA

Signatures

Référence de publication: 2008071138/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2008, réf. LSO-CQ07125. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Farringdon Capital Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 122.096.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mai 2008.

Bruno Frèrejean.

Référence de publication: 2008071265/61/12.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2008, réf. LSO-CQ06023. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Naropère S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.500.000,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 113.787.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071462/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00271. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Maddiston S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.183.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071463/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00270. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079964) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Financière Versailles S.à r.l. sub 3, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 89.681.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008071475/581/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08596. - Reçu 28,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080079935) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Fixedil S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 90.168.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008071477/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00066. - Reçu 30,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080080078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Paisley S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.155.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071460/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00275. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080079973) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Newburg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 125.150.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071461/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00273. - Reçu 24,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080079970) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Salisbury Hill S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 112.774.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Sandra Calvaruso.

Référence de publication: 2008071458/724/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00283. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080079980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Highinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 90.143.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008071478/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00074. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080073) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Picadilly Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 90.169.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008071479/1012/12.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juin 2008, réf. LSO-CR00068. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.

Le Jardin d'Amandes S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6471 Echternach, 12, rue du Pont.

R.C.S. Luxembourg B 101.630.

Les comptes annuels établis au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04.06.2008.

Pour la société LE JARDIN D'AMANDES SARL

FIDUCIAIRE SOCOFISC S.A.

Signature

Référence de publication: 2008071598/745/15.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2008, réf. LSO-CQ04118. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080080202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2008.
